****

**TERMES DE REFERENCE - EVALUATION EXTERNE**

**PROJET EDUCATION INCLUSIVE EN CASAMANCE**

**JANVIER 2010 – DECEMBRE 2013**

****

**OCTOBRE 2013**

1. **GENERALITES**

|  |  |
| --- | --- |
| **Programme** | Sénégal – Cap-Vert  |
| **Projet** | « Projet éducation inclusive en Casamance »  |
| **Durée du projet** | Janvier 2010 – décembre 2013 |
| **Coût du projet** | 340 000 euros  |
| **Type d’évaluation** | Evaluation finale externe |
| **Période de l’évaluation** | Décembre 2013 |
| **Montant global disponible pour l’évaluation** | 3.000 euros |

1. **CONTEXTE**
2. **Le contexte éducatif au Sénégal**

La mise en œuvre de la politique de l’éducation s’est faite au Sénégal à travers le Programme Décennal de l’Éducation et de la Formation 2001-2011 (PDEF). Dans ce cadre, l’Éducation de Base et notamment l’Enseignement Élémentaire constituait la première priorité du Gouvernement. Le PDEF visait la réalisation de l’objectif d’une scolarisation universelle de qualité, mais aussi la mise en place des conditions d’une éducation de base pour tous. Les collectivités locales disposent désormais d’importantes compétences en matière d’éducation. Elles sont responsables du développement de l’éducation et de la formation dans leur espace de gestion et de l’entretien des infrastructures scolaires.

La mise en œuvre du PDEF a permis un afflux plus important de ressources publiques en faveur du système éducatif. Ces ressources ont permis d’enregistrer beaucoup de progrès au niveau des trois axes stratégiques que sont l’élargissement de l’accès à tous les niveaux du système éducatif, l’amélioration de la qualité des apprentissages et le renforcement du processus de déconcentration/décentralisation. Les efforts fournis ont permis de faire évoluer le taux d’achèvement du primaire qui est passé de 49,7% en 2006 à 66,2% en 2011. Toutefois ce résultat reste insuffisant eu égard à l’objectif intermédiaire de 85% ciblé en 2010 et 100 % visé à l’horizon 2015. Une des conséquences de cette dynamique est la scolarisation de bon nombre d’enfants dans des conditions précaires (abris provisoires, effectifs pléthoriques), ne permettant pas un enseignement de qualité. De plus, l’augmentation des effectifs d’élèves marque des problèmes persistants, notamment la faible proportion d’élèves qui maitrisent les compétences en lecture et en mathématiques au cours des première années d‘études[[1]](#footnote-1).

Durant la période de mise en œuvre du PDEF, on constate que le taux brut de scolarisation à l’école primaire (entre 2008 et 2011) est de 84 % pour les garçons et 89 % pour les filles[[2]](#footnote-2). Il n’existe pas de données nationales sur le taux brut de scolarisation des enfants handicapés, cependant on sait selon l’OMS[[3]](#footnote-3) que les taux estimés d’achèvement du primaire dans les pays à faible revenu sont de 45% pour les garçons handicapés contre 55% pour les garçons non handicapés. On constate les mêmes disparités chez les filles puisque les taux d’achèvement du primaire sont de 33% chez les filles handicapés contre 42% chez les filles non handicapés.

Après 10 ans, le bilan de la mise en œuvre du PDEF est donc assez contrasté, le PAQUET[[4]](#footnote-4) qui s’inscrit dans la lettre de politique sectorielle 2013-2025, succède ainsi au PDEF. Le PAQUET repose sur une gestion axée sur les résultats avec des contrats de performance liant le niveau central et le niveau déconcentré ainsi que les inspections et les établissements scolaires. L’un des objectifs du PAQUET est d’améliorer l’éducation en agissant aussi sur l’équité par la prise en charge notamment des « *exclus du système*» tels que les enfants handicapés « *insuffisamment pris en charge* ».

Par ailleurs, l’éducation spécialisée occupe une place de plus en plus importante au Sénégal. Cependant les capacités d’accueil des écoles spécialisées sont insuffisantes et la couverture géographique est très disparate avec une forte concentration sur la région de Dakar.

1. **L’expérience de Handicap international au Sénégal en matière d’éducation inclusive**

Au Sénégal, Handicap international mène des actions d’éducation inclusive depuis 2008 dans la région naturelle de Casamance. D’avril 2008 à aout 2009, un projet pilote de scolarisation des enfants handicapés (financé par la Coopération Espagnole) a été mis en œuvre dans 100 écoles des régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda.

En mettant en place une stratégie dont les axes d’intervention majeurs étaient la formation des enseignants et la sensibilisation des communautés, ce premier projet a permis d’augmenter le nombre d’ESH ayant accès à l’école.

Un deuxième projet, objet de la présente évaluation a été lancé en 2010 sur la même région, pour une durée de 4 ans. Le renforcement de capacités des acteurs de l’éducation constitue l’une des composantes majeures du projet. De plus, un dispositif d’accompagnement social personnalisé des enfants handicapés scolarisés et non scolarisés a été implémenté à travers l’implication des équipes d’animateurs sociocommunautaires et le concours d’acteurs locaux.

1. **DESCRIPTION DU PROJET A ÉVALUER**

|  |  |
| --- | --- |
| **Lieu (x)**  | Casamance (régions administratives de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda) |
| **Durée de l’action** | 4 ans |
| **Objectifs de l’action** | **Objectif global :** Améliorer la scolarisation des enfants en Casamance.**Objectif spécifique :** Les enfants handicapés des villages/quartiers d’implantation des écoles bénéficient d’une scolarisation adaptée à leurs besoins. |
| **Nom du demandeur**  | HANDICAP INTERNATIONAL  |
| **Partenaire (s) local (aux)**  | *Au niveau central** Direction de l’Enseignement Elémentaire (Ministère de l’Education)
* Conseillère technique chargée de l’Education Spéciale auprès du Ministre de l’Education

*Au niveau régional** Inspections académiques de Ziguinchor, Séhiou et Kolda (et ses démembrements au niveau départemental : IEF Inspection de l’Education et de la Formation ; Inspection Médicale des Ecoles et Centre Académique d’Orientation Scolaire et Professionnelle)
* Organisations de Personnes Handicapées de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda
* Centres Hospitaliers Régionaux de Ziguinchor et Kolda

Au niveau local * CGE (Comité de Gestion des Ecoles) et APE (Association de Parents d’Elèves) des écoles partenaires
 |
| **Groupe(s) cible(s)** | Bénéficiaires directs : * 2000 enfants handicapés (dont 50% de filles) ;
* 100 écoles élémentaires de la région naturelle de Casamance dont 10 écoles pilotes ;
* 30 inspecteurs formateurs officiant dans 2 Ecoles de Formation des Instituteurs (EFI);
* 1100 enseignants ;
* Les nouveaux instituteurs qui seront formés dans les EFI.

Bénéficiaires indirects :Les familles des enfants handicapés bénéficiaires du projet. |
| **Résultats attendus** | Résultat Attendu 1 :L’état des lieux de la scolarisation des enfants handicapés des villages/quartiers concernés est réactualisé.Résultat Attendu 2 : La communauté, les parents d’élèves et les autorités scolaires sont davantage mobilisés pour la scolarisation des enfants handicapés.Résultat Attendu 3 : Les conditions matérielles et sanitaires de scolarisation des enfants handicapés sont améliorées.Résultat Attendu 4 : La pratique pédagogique dans les écoles ciblées répond mieux aux besoins des élèves handicapés.Résultat attendu 5 : Le réseau des acteurs de l’éducation inclusive fonctionne bien, il s’affirme comme un cadre d’échanges qui alimente la réflexion sur la validation d’un modèle d’éducation Inclusive au Sénégal. |
| **Coût total de l’action** | 340 000 euros soit 223 025 380 F CFA  |

1. **Justification de l’évaluation**

La présente évaluation intervient au terme des quatre années de mise en œuvre du projet Education Inclusive. Elle s’inscrit dans le processus de fin du projet et a été programmée dès la rédaction du projet (cf. document initial du projet). Elle pourra s’appuyer entre autres sur les rapports intermédiaires trimestriels et annuels.

1. **Objectifs de l’évaluation**

L’évaluation finale doit permettre de :

* apprécier l’état d’avancement du projet, et les résultats atteints et constater les écarts éventuels entre les activités programmées et réalisées (efficacité),
* évaluer la probabilité que l’action se poursuive au-delà du projet (viabilité/pérennité),
* formuler des recommandations (propositions, préconisations, …) à l’intention de HI, des acteurs locaux de l’éducation, des Fédérations d’OPH etc.
1. **Résultats attendus de l’évaluation :**
* Evaluation de la performance du projet  (atteinte des objectifs et des résultats attendus). Efficacité des activités réalisées dans les domaines suivants :
* renforcement des capacités des partenaires éducatifs : stratégie de démultiplication (formation de formateurs) et de dissémination des principes de l’éducation inclusive (dispositif de formation continue des enseignants) ;
* renforcement des capacités des partenaires OPH : actions de formation, stratégies de mobilisation et de sensibilisation de la population (communautés, autorités éducatives, administratives etc.) ;
* mise en place d’un dispositif d’intégration scolaire des enfants handicapés : identification, sélection, suivi-accompagnement, référencement médical etc.
* Evaluation de la pérennité ou durabilité des acquis : viabilité technique et opérationnelle (niveau de compétence technique des acteurs impliqués), viabilité économique (prise en charge de certains coûts par l’Etat), viabilité politique (place de la scolarisation des enfants handicapés dans les politiques éducatives).
* Identification des leçons apprises et des bonnes pratiques du projet et formulation de propositions et recommandations dans la perspective de la consolidation et de la pérennisation des acquis.
1. **Méthodologie**

Handicap International commanditaire de la présente mission d'évaluation, souhaite que l’évaluation utilise une méthodologie de type croisée (analyse de documents, entretiens sur le terrain et observations des faits, comportements etc.).

D’une manière générale, l’évaluation devra tenir compte des avis des différents acteurs et bénéficiaires, croiser leurs regards et perception sur les avancées du projet.

L’évaluation se fera sur la base d’entretiens et rencontres avec :

* + L’équipe HI du programme Sénégal ;
	+ Les partenaires du projet : Inspections académiques de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, représentants du ministère de l’Education au niveau central, Fédérations régionales d’OPH, Centres Hospitaliers Régionaux de Ziguinchor et Kolda ;
	+ Les bénéficiaires du projet : enseignants, directeurs d’écoles, enfants handicapés et non handicapés, parents d’élèves handicapés ;
	+ Les acteurs institutionnels issus de l’Action Sociale et de la Santé ;

L’évaluation comprendra un travail préparatoire de consultation d’éléments bibliographiques :

* + Document de projet
	+ Rapports intermédiaires
	+ Rapports d’activités internes
	+ Manuel de formation des enseignants en éducation inclusive
	+ Document de positionnement de Handicap International dans le domaine de l’Education inclusive.

**Production de rapports :**

* Un rapport provisoire sera produit et transmis, au plus tard 10 jours après la mission de terrain en copie papier et sur support informatique.
* HI disposera de 5 jours pour transmettre l’ensemble des commentaires à l’équipe d’évaluation.
* Le rapport final sera rédigé par l’équipe d’évaluation et remis en support informatique à HI dans un délai maximum de 3 jours après l’envoi du rapport provisoire commenté. Un atelier de restitution sera organisé pour présenter les principaux résultats et recommandations de l’évaluation finale à HI.
1. **Calendrier indicatif**

Le démarrage de la mission est prévu le 05 décembre 2013.

Le rapport final devra être disponible au plus tard le 31 décembre 2013.

Proposition d’agenda indicatif pour la mission :

* Phase préparatoire : briefing, revue documentaire : 2 jours
* Réalisation de la mission d’évaluation et restitution sur le terrain: 6 jours
* Rédaction du rapport provisoire : 4 jours
* Rédaction du rapport final : 3 jours

Handicap international mobilisera les ressources logistiques, mettra à disposition les documents liés au projet et référencés ci-dessus, prendra les rendez-vous avec les partenaires et les personnes ressources à rencontrer et sera responsable de la diffusion du rapport final.

1. **Profil du prestataire**

L’évaluation sera conduite par un ou plusieurs consultant(s) externe(s) avec une compétence avérée en méthodes et techniques d’évaluation. L’équipe d’évaluation devra avoir une bonne compréhension des dynamiques sociales des processus de changement social, et une très bonne connaissance du domaine de l’éducation et particulièrement de l’éducation inclusive. Il est souhaité de l’équipe d’évaluation qu’elle ait une très bonne capacité d’analyse et de synthèse. Compte tenu du travail de terrain à mener et des rencontres prévues avec les partenaires, la connaissance du paysage institutionnel par le/les consultant(s) sera prise en compte.

1. **Grille d’analyse des offres :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **Note (pts)** |
| **Profil du candidat :** | **Capacité technique et financière** : présentation du candidat (domaines d’expertise, chiffres d’affaire et résultats nets, moyens humains et matériels) ; **8 pts****Capacités professionnelles :** * Avoir une expérience suffisante en matière d’évaluation et études de l’impact **5 pts** (de 3 à 5 ans : 3 pts / plus de 5 ans : 5 pts)
* Connaissance du contexte ouest africain en matière de systèmes éducatifs et particulièrement le Sénégal **5 pts** (connaissance du contexte ouest africain : de 0 à 2 pts + connaissance du système éducatif sénégalais : de 0 à 3 pts)
* Etre détenteur d’un diplôme minimum de niveau master en sciences de l’éducation, humaines, sociales; **2 pts**
* Avoir une expérience dans le domaine de l’éducation des enfants handicapés **5 pts**
 | **25 pts** |
| **Offre technique** | Reformulation de l’offre **5 pts**Méthodologie **10 pts**Respect des délais de la mission : production d’un chronogramme précis **10 pts** | **25 pts** |
| **Offre financière :** | Voir « tableau financier » | **30 pts** |

**Le tableau financier :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Description des prestations** | **Montant incluant la TVA** |
| Honoraires :Impressions papierDéplacements Matériel de bureau Communication (téléphone, Internet…)HébergementsRestauration |  |

1. **Délais de dépôt de l’offre technique et financière**

L’offre en format électronique sera envoyée au plus tard le 29/11/2013 à l’attention de la coordinatrice des projets droits-inclusion et la chef de projet éducation inclusive du programme Sénégal-Cap Vert de Handicap International aux adresses suivants : suivi-eval@hi-sen.org ; cdp-educ@hi-sen.org

Les offres devront comprendre une offre financière et une offre technique faisant apparaître une compréhension de la problématique, une proposition méthodologique et le CV de/des évaluateur(s).

1. Programme d’Amélioration de la QUalité de l’Equité et de la Transparence (PAQUET), 2013-2025, République du Sénégal [↑](#footnote-ref-1)
2. Rapport sur la situation des enfants dans le monde, les enfants handicapés, UNICEF, 2013 [↑](#footnote-ref-2)
3. Rapport mondial sur le handicap, OMS, Banque Mondiale, 2011 [↑](#footnote-ref-3)
4. Programme d’Amélioration de la Qualité de l’Equité et de la Transparence [↑](#footnote-ref-4)